

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

OFFICE NOTARIAL

VILLE DE GOMA

0997124162

0840878809

Email: officenotaire92@gmail.com

ACTE NOTARIE

L'an deux mil dix-neuf, le ^{21^{ème}} jour du mois de Fevrier

Par devant nous: MUHANUKA LUANDA Henri, Notaire de la ville de Goma, nous trouvant à notre office;

Ont comparu

1. Monsieur BUSHE MUPFUNI Sammy, de nationalité congolaise porteur de la carte d'électeur NN: 22144713511 résidant à Goma, sur A.V Des aviateurs, Q/ Virunga, C/KARISIMBI, Coordonnateur de l'ASBL << IFC >>.

2. Monsieur MUMBERE KIRO Merveilles de nationalité congolaise, porteur de la carte d'électeur NN: 22147127707, résidant à Goma sur N°16 de l'A.V Maniema, Q/MURARA, C/ KARISIMBI, de l'ASBL << IFC >> Chargé de suivit de l'information sur la toile.

3. Monsieur ISSEMWAMI TSHONGO Fiston de nationalité congolaise, porteur de la carte d'électeur NN: 20023612603, résidant à Goma sur AV de port, Q/le volcan, C/GOMA, de l'ASBL < IFC >> Secrétaire.

Lesquels nous ont déclaré avoir à Goma, en date du 10 février 2018, constitué une association sans but lucratif dénommée: INITIATIVE DES FACTCHEKERS DU CONGO << IFC >> ASBL en sigle.

Lecture des statuts y afférents nous présentés, a été faite par nous, Notaire, aux comparants qui nous ont affirmé que les clauses y insérées renferment l'expression de la volonté commune de membres fondateurs.

Que de ce qui précède, nous, Notaire et les comparants avons visé les présents actes aux: jour, mois, année que dessus et scellés du sceau de l'office notarial de la ville de Goma.

Dont acte

Pour l'ASBL << IFC >>

Les comparants

1. BUSHE MUPFUNI Sammy
2. MUMBERE KIRO Merveilles
3. ISSEMWAMI TSHONGO Fiston



Le Notaire
MUHANUKA LUANDA Henri

Enregistrée l'acte ci-dessus sous le
N° 062 / 2019, du 22 / 02 / 2019,
du registre de l'office notarial de la ville de Goma.

- Frais d'enregistrement.....Fc
- Frais d'expédition.....Fc
- Frais d'acte.....Fc
- Note de perception N°.....

Le Notaire



Le Notaire de la VILLE de GOMA
MUHANUKA LUANDA Henri